



Huissiers harcelant pour une dette de 10 ans

Par **gilaine76**, le **11/08/2016 à 12:21**

bonjour, rnJe viens de recevoir un avis d'huissier dans ma boîte aux lettres pour un dossier qui date de 10 ans un crédit renouvelable de 6000 euros pour le quel je remboursais jusque là 50 euros par mois depuis 10 ans déjà une somme énorme mais cela ne leurs suffit plus,j'aimerais savoir si depuis que je paye il n'y a pas prescription au bout de 10 années et comment je peux faire pour qu'ils arrêtent de me harceler sachant que je suis à la retraite et que j'ai un fils très lourdement handicapé ce qui occasionne des frais je ne peux donner plus que 50 euros par mois merci de me répondre car j'en ai plus qu'assez si ils reviennent ils vont à nouveau me prendre des frais un vrai cercle vicieux , conseiller moi s'il vous plait.